

Avis de constitution

SOCIETE « SUPERETTE BEL AIR »

Siège ABIDJAN YOPOUGON GFCEI, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 11/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPERETTE BEL AIR »

Objet : ALIMENTATION GENERALE,
DISTRIBUTION DIVERSES,
PRESTATIONS DIVERSES,
ET AUTRE COMMERCE GENERAL.

Plus généralement, la société pourra effectuer toutes opérations juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tous autres similaires ou connexes et ce tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON GFCl, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle DOSSO MOMBALE ALICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11907 du 19/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71180/GTCA/RC/2024 du 19/11/2024

